



PIERRA-MENTA – ARECHES-BEAUFORT  
Compétition internationale de ski-alpinisme

## CHARTRE DES BÉNÉVOLES

Quelques règles et précisions pour définir les fonctions des bénévoles de la Pierra-Menta.

- 1:** Toute personne souhaitant devenir bénévole à la Pierra-Menta se met à la disposition de l'organisation pour le bon déroulement de l'épreuve.
  - 2:** Chaque bénévole doit participer aux différentes réunions de préparations et de formations proposées par l'organisation. Pour les bénévoles qui se rendent sur le parcours, la réunion de la veille à 18h00 à la salle du Moulin à Arêches, est obligatoire. En cas d'empêchement se faire représenter par un autre bénévole. Lors de cette réunion les consignes vous seront données pour l'étape du lendemain ainsi que les tâches que vous aurez à accomplir.
  - 3:** Pour les bénévoles de terrain, un lieu et un horaire de rendez-vous seront déterminés précisément pour chaque poste. Ils sont à respecter scrupuleusement. Les bénévoles devront se regrouper afin d'effectuer les contrôles de sécurité indispensables (DVA et matériel de progression). Ils s'assureront que l'équipe du poste est complète.
  - 4:** Le chef de poste s'engage à transmettre à l'organisation toute modification (absence ou changement) dans son équipe chaque matin. Il s'engage également à transmettre tous manquements au règlement de la part des coureurs.
  - 5:** La progression jusqu'à son poste de contrôle doit se faire en équipe. Si pour une raison quelconque, une personne doit rejoindre son poste de contrôle seule, cela se fera en accord avec le PC course.
  - 6:** La mise en place du point de contrôle se fera collectivement sous la responsabilité du plus expérimenté du groupe (responsable du poste qui détient la radio).
  - 7:** Le point de contrôle doit rester en place jusqu'au passage du serre-file (ne pas démonter le poste avant le passage du dernier concurrent et de l'équipe serre-file). Tous les bénévoles doivent participer au rangement à l'issue de l'étape, sous la responsabilité du chef de poste.
  - 8:** Tous les contrôleurs du même poste doivent rester ensemble jusqu'au retour sur l'aire d'arrivée. Dans le cas où un bénévole devrait quitter son poste avant la fin de la course, cela se fera encore en accord avec le PC course. Il ne pourra en aucun cas retourner seul à l'arrivée.
  - 9 :** Le responsable de poste doit rapporter son carnet sur l'aire d'arrivée confirmant le bon retour de tous les bénévoles de son équipe et pour permettre de valider la course.
  - 10 :** Les responsables des groupes feront remonter toute difficulté rencontrée et tout manquement à la charte auprès du responsable des bénévoles.
  - 11 :** Le matériel fourni par l'organisation doit être impérativement rapporté dans la tente de ravitaillement à l'arrivée, à l'issue de l'étape (radios, fanions, banderoles... etc).
  - 12 :** La remise des dotations (polaires, etc.) pour les bénévoles présents et acceptés pour la Pierra Menta sera faite pendant l'évènement. Un petit symbole de notre remerciement pour votre aide si précieuse à l'organisation de la course.
  - 13 :** Les repas du midi seront pris en charge par l'organisation pour les jours où vous serez présent comme bénévole.
  - 14:** Tout manquement au règlement de la charte – et notamment la mise en danger de la course par votre comportement - entraînera une exclusion définitive par le Conseil d'administration.
  - 15:** La responsabilité de la course s'arrête une heure après le passage du serre-file. Au-delà de cette limite, vous évoluez sous votre propre responsabilité.
  - 16:** Si un bénévole se blesse pendant l'exercice de ses fonctions sur la course, il devra nous communiquer son n° de Sécurité Sociale et un éventuel arrêt de travail (ou équivalent pour les pensionnés). Il déclare ensuite l'accident à sa Caisse Primaire d'Assurance Maladie et à sa complémentaire (ou à la FFME). L'association n'intervient pas pour la transmission des documents concernant les frais : ce sont les assurances qui se concertent pour les prises en charge.
  - 17:** Les bénévoles autorisent les organisateurs de la Pierra Menta ainsi que les ayants-droit tels que partenaires et média, à utiliser les images fixes ou et audiovisuelles sur lesquelles ils pourraient apparaître, prises à l'occasion de leur participation à la Pierra Menta sur des supports y compris les documents promotionnels et/ou publicitaires, dans le monde entier et pour la durée la plus longue prévue par la loi.
  - 18:** En vous inscrivant en tant que bénévole vous acceptez l'ensemble des points de cette charte.
- Enfin, deux termes sont à garder en mémoire pour vos relations (tant avec les coureurs qu'avec les spectateurs) : **fermeté**, bien sûr, pour faire respecter les consignes de course, mais aussi **bienveillance**, car vous êtes les garants de l'ambiance sur la course. Nous sommes vraiment heureux que vous soyez fiers d'être bénévoles sur la course mais n'oubliez pas de rester humbles, pour autant : vous avez aussi une fonction « d'accueil ».

L'esprit sympathique de la Pierra Menta et son ambiance de fête du ski-alpinisme repose sur notre comportement à tous.